

DEPARTEMENT DE LA MARNE
MAIRIE
DE
MOUSSY
51530

Tél. 03.26.54.04.43
Fax 03.26.55.47.57

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/05/2019

Monsieur le Maire, Jean-Noël DINIZ, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de Madame FAUVEAU, Messieurs LEPOUTRE, GRASSET, MICHEL, HERMANT, LHOMME, LEJEUNE, PETRY et RUELLE et la secrétaire de Mairie, Madame Pascale BOUCHE ; Madame ROSSELLE et Monsieur FOISELLE étant excusés.

Après lecture des délibérations adoptées lors du Conseil du 11/04/2019, l'ordre du jour est abordé.

- 1) **Ecole, pause méridienne** : Les enseignants et les parents d'élèves demandent une réduction de la pause méridienne d'une demi-heure pour permettre aux enfants de maternelle de faire la sieste plus tôt et aux plus grands de reprendre les cours moins énervés.
L'Atsem accepte d'allonger sa journée d'une demi-heure en reprenant à 13h30 au lieu de 14h00, les enseignants assureraient la garderie de 16h30 à 17h00.

Les membres du Conseil Municipal répondent :

- que cela poserait un gros problème avec le personnel de cantine et de surveillance de cour. Accepteraient-ils de ne venir travailler que 4 fois 1h30 par semaine ?
- que la pérennité de la garderie de 16h30 à 17h00 par les enseignants ne serait pas assurée,
- que le coût supplémentaire imposé aux parents ne serait sans doute pas apprécié.
- qu'un certain nombre de parents auraient quelques difficultés pour récupérer leurs enfants plus tôt.

Le Conseil Municipal vote donc à l'unanimité contre cette réduction mais accepte toutefois d'allonger la journée de travail de Romane d'une demi-heure et de laisser à la Directrice, l'organisation d'une pause méridienne raccourcie pour les enfants de maternelle.

- 2) **Point sur les différents travaux** :
 - **La rue des Prieurés** : les travaux sont en phase finale. Restent les trottoirs à terminer. Un coût supplémentaire à la charge de la commune a été occasionné par la reprise d'une ancienne tranchée. L'ensemble des frais à la charge de la commune sont considérés comme gros travaux et devraient bénéficier d'une récupération de la TVA
 - **La toiture de la maternelle et le remplacement des fenêtres au dessus de la cantine** seront donc reportées sur 2020.
 - **Les travaux du pont du chemin vert sont annulés.**
 - **Les travaux du cimetière sont maintenus.**
- 3) **Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion** : les barèmes sont modifiés : le taux baisse à 0,28% de la masse salariale et certaines prestations seront facturées à l'acte.
- 4) **Bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019** : le planning est établi.

5) **Questions diverses :**

- **Délégation au 2^{ème} adjoint :** en raison d'une collaboration difficile entre le Maire et son adjoint, par arrêté, Monsieur le Maire a finalement décidé de mettre fin à la délégation de Laurent Foiselle en tant que 2^{ème} adjoint en charge des agents techniques, de la voirie et des travaux et aménagements de la commune lui été retirée.
Le Conseil Municipal aura à se prononcer prochainement sur le maintien de Laurent Foiselle à son poste de deuxième adjoint.
- **La fibre :** les travaux d'installation devraient être réalisés cette année 2019
- **Tondeuse :** l'acquisition ou la location d'une nouvelle tondeuse est prévue pour le mois de septembre afin de permettre aux agents de travailler plus rapidement et d'éviter l'intervention d'un prestataire rue des Prieurés. Deux essais et devis ont été réalisés.
- **Désherbeuse :** petit investissement à réaliser
- **Circulation devant l'école :** un sens giratoire sera installé pour la rentrée scolaire 2019-2020.
- **Plaque d'égout rue Jean Jaurès à l'entrée de la rue des Plantes :** faire refaire la pose avant la réception définitive des travaux de la rue des Prieurés.
- **Haut de la rue Jean Jaurès :** l'enrobé doit être refait au mois de juillet 2019

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 4 juillet 2019

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h45.